

# QUE FAIRE LORSQUE VOUS VOYEZ UN SCARABÉE JAPONAIS EN VALAIS ?

- CAPTUREZ LE COLÉOPTÈRE ET NE LE RELÂCHEZ PLUS ! VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE DE TOUFFES DE POILS BLANCS SUR LES CÔTÉS DE L'ABDOMEN.
- FAITES SI POSSIBLE UNE PHOTO DE L'INSECTE, NOTEZ L'EMPLACEMENT PRÉCIS ET LE NOM DE LA PLANTE SUR LAQUELLE VOUS L'AVEZ OBSERVÉ. CONGELEZ LE COLÉOPTÈRE.
- CONTACTEZ LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LE SERVICE DE L'AGRICULTURE AVEC LE FORMULAIRE EN LIGNE.



OBLIGATION D'ANNONCE VIA  
LE FORMULAIRE EN LIGNE



Plus le scarabée est découvert tôt, plus les chances d'une lutte efficace sont grandes. Aidez-nous !

Vous trouverez toutes les informations sur le scarabée japonais sur notre site Internet: [www.vs.ch](http://www.vs.ch) > protection des végétaux > scarabée japonais

Contact:  
Service de l'agriculture du canton du Valais  
027 606 76 40 – [sca-ovvin@admin.vs.ch](mailto:sca-ovvin@admin.vs.ch)

Le canton du Valais a pu reprendre les contenus du présent flyer grâce à l'aimable autorisation de: l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne – OAN, en collaboration avec Eppo – [www.eppo.int](http://www.eppo.int). Sources des photos: scarabée japonais: © Christian Schweizer, Agroscope; hanneton de la Saint-Jean: © ddp Images, publiée par la Frankfurter Allgemeine; hanneton commun: © Bernd Boscolo/aboutpixel.de, publiée par Agrarheute; cétoïne: © Chrumps, publiée par Umweltberatung Luzern; hanneton horticole: © N. Sloth, biopix.com  
Version: juin 2024

# AGIR ENSEMBLE CONTRE LE SCARABÉE JAPONAIS !



Photo: IPM Popillia

## SCARABÉE JAPONAIS (*Popillia japonica*)

Un insecte qui menace les cultures, les forêts et les espaces verts

## LE SCARABÉE JAPONAIS, QUI EST-IL ?

Le scarabée japonais est, comme son nom l'indique, un coléoptère indigène du Japon introduit dans d'autres parties du monde.

En été 2014, sa présence a été signalée pour la première fois en Europe, dans les environs de Milan, en Italie. Le scarabée japonais a ensuite atteint aussi la Suisse, par le Tessin. En 2023, la présence du scarabée japonais en Valais a été constatée à Zwischbergen et au Simplon.

Comme il représente une menace sérieuse pour plus de 400 plantes cultivées et sauvages, sa présence doit être signalée sans délai au service phytosanitaire cantonal (voir au verso).

## QUELS SONT LES DÉGÂTS OCCASIONNÉS PAR LE SCARABÉE JAPONAIS ?

Les larves du scarabée japonais se nourrissent des racines des plantes herbacées et font des dégâts dans les espaces verts.

Au stade adulte, les scarabées sont très voraces et peuvent consommer entièrement le feuillage d'un grand nombre d'espèces végétales.

Les plantes les plus exposées sont

- Plantes cultivées: vignes, abricotiers, pêchers, pommiers, cerisiers, ronces (mûres), maïs
- Plantes sauvages: rosiers, bouleaux, tilleuls, érables, noisetiers

Outre les feuilles, le scarabée japonais se nourrit de fleurs et de fruits.



Photo: IPM Popillia



Photo: IPM Popillia



Photo: Louis Sutter, SPF

## À QUOI RECONNAIT-ON LE SCARABÉE JAPONAIS ?

- Le coléoptère adulte mesure de 10 à 15 mm de long, ses élytres sont de couleur brun cuivre.
- Le bouclier bien visible est de couleur vert métallique brillant.
- Les côtés de son abdomen sont entourés de cinq petites touffes de poils blancs. Le dernier segment abdominal porte deux touffes plus grandes de même couleur.
- Les coléoptères adultes s'observent surtout en été (de juin à août).
- Les œufs, les larves et les pupes vivent dans le sol et sont de ce fait plus difficiles à voir.

## SCARABÉE JAPONAIS (*Popillia japonica*)



## CARACTÉRISTIQUES



**2 GROSSES TOUFFES DE POILS BLANCS**

**5 PETITES TOUFFES DE POILS BLANCS**

## Hanneton de la Saint-Jean

*Amphimallon solstitiale*



## Hanneton commun

*Melolontha melolontha*



## Cétoine dorée ou « Hanneton des roses »

*Cetonia aurata*



## Hanneton horticole

*Phyllopertha horticola*

